

Libération des soutiens aux réfugiés

A la mi août, les situations des réfugié-es à Paris restent des plus précaires.

A la suite de l'annonce par le gouvernement le 17 juin d'un plan d'urgence pour la mise à l'abri des réfugié-es, la ville de Paris et la Préfecture avaient confirmé rechercher des structures dans les semaines qui suivaient.

C'est afin de rappeler aux autorités leurs engagements que les réfugié-es du quai d'Austerlitz, toujours sans hébergement, ont manifesté le 5 août.

Pour d'autres réfugié-es qui étaient sur les campements du 18ème arrondissement et actuellement hébergé-es, les conditions de la mise à l'abri sont celles de l'entassement, de pénurie de produits pour se laver et d'un contrôle des personnes.

A la suite de la protestation de personnes hébergées sur une structure rattachée au Centre de rétention de Vincennes (!), ce sont les réfugié-es d'un centre d'hébergement Emmaüs dans le 14ème arrondissement qui ont décidé le 12 août de se mettre en grève de la faim.

Le soir même, quatre militant-es dont une camarade de SUD Culture Solidaires présent-es avec les réfugié-es dans ce centre ont été arrêté-es et placé-es en garde à vue sur l'accusation de séquestration de personne !

L'Union syndicale Solidaires réproue cette politique cherchant à interdire les actions de solidarité envers les réfugié-es, alors que l'acharnement et la violence des forces de police à l'encontre des réfugié-es expulsé-es de la Porte de la Chapelle début juin ont provoqué un large mouvement de

soutien qui se poursuit dans plusieurs arrondissements de Paris.

L'Union syndicale Solidaires exige l'arrêt des poursuites menées contre les militant-es, les autorités doivent respecter les droits de tous-tes les réfugié-es à un hébergement digne.

Paris, le 13 août 2015